

Bordeaux

Le vignoble participera à la gestion et au financement du réseau antigrêle

Vendredi 22 janvier 2016 par [Alexandre Abellan](#)

Article mis à jour le 26/01/2016 10:47:14

 [Lire plus tard](#)

[Commenter](#)

[Imprimer](#)

[Envoyer](#)



On ne peut plus simple, un générateur manuel anti-grêle est composé d'une bouteille à air comprimée, d'un réservoir de solution et d'une chambre de combustion. - crédit photo : ANELFA

Changeant de gouvernance, l'outil girondin de prévention des dégâts causés par les orages de grêle devrait évoluer dans son financement, avec une cotisation viticole en discussion, et dans son déploiement, afin d'optimiser sa couverture du vignoble.

Réunie ce 20 janvier en assemblée générale extraordinaire, l'Association Girondine d'Etude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques (ADELFA 33) vient d'arrêter un changement profond de ses statuts. Elle annonce l'entrée prochaine de représentants du vignoble dans son Conseil d'Administration. Désormais, n'y siégeront plus que quatre représentants du département (contre 9 par le passé), tandis qu'y rentreront pour la première fois des représentants du vignoble : avec trois représentants de la Fédération des Grands Vins de Bordeaux (représentant les syndicats viticoles) et un du Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux. Siégeront également au bureau un membre de la Chambre d'Agriculture de Gironde, un de la région, un des communes et un de la communauté des communes, plus un bénévole tenant un générateur (ce dernier n'ayant pas de voix délibérative).

La nouvelle gouvernance devrait être effective au printemps, à l'issue du vote de la prochaine assemblée générale de l'ADELFA 33 (prévue pour mars-avril). Président l'ADELFA 33, Alain Leveau se veut cependant prudent et ne pas brûler les étapes. Il vient d'envoyer au CIVB, la CA33, la FGVB et la Région une lettre les informant du montant de leur cotisation (et leur demandant le nom de leurs représentants) et il attend leur consentement avant d'évoquer toute évolution future de l'association.

Les décideurs sont les payeurs

Le département qui finance jusqu'à présent 80% de l'association, vient quoiqu'il en soit de remettre à plat tout le fonctionnement du réseau anti-grêle, une évolution qui marque également la pérennisation de l'ADELFA 33, après plusieurs années de

A LIRE AUSSI

VIGNES

[Les générateurs anti-grêle essaient en Bourgogne, questionnent à Bordeaux](#)

VITICULTURE

[La protection contre la grêle du vignoble bordelais est jugée insuffisante](#)

difficultés financières. Les hausses du nombre d'alertes et du coût des matières premières* rendaient trop juste son enveloppe annuelle, avec 190 000 euros (son coût de fonctionnement a pu grimper jusqu'à 230 000 €). Le Conseil Départemental maintient sa subvention de 165 000 €, tandis que collectivités locales apportent toujours 25 000 € de cotisations.

Prenant désormais part aux orientations stratégiques de l'ADELFA 33, le vignoble devra également abonder au budget de l'association. Fixées par chaque Organisme de Défense et de Gestion, cette contribution devrait être centralisée via la FGVB. Si 2016 s'annonce comme une année de transition, des cotisations à l'hectare devraient se généraliser progressivement. « *Le syndicat viticole du Médoc a montré l'exemple avec une cotisation de 70 centimes d'euro par hectare. La participation des ODG doit asseoir le financement de l'association* » annonce Dominique Fédieu, le président de la Commission Agriculture du Conseil Départemental.

Feuille de route

L'une des premières missions du nouveau bureau de l'ADELFA 33 sera d'optimiser la couverture de son réseau. L'an dernier, l'audit financé par le Conseil Général, le CIVB et la Région a conclu que la répartition actuelle des 110 générateurs anti-grêle de Gironde ne permettait pas une protection optimale du vignoble (avec des manques sur le bassin d'Arcachon, les Landes et le Nord-Médoc).

* : Projetée depuis le sol, la solution d'ensemencement est composée d'iodure d'argent. Et le dispositif « *ne concerne pas que la culture de la vigne, mais également la protection des biens et des personnes* » rappelle Dominique Fédieu.

 Tags : [Bordeaux](#)

ANNONCES EN LIGNE

Vitijob.com

LES DERNIERES ANNONCES

- > [Secrétaire-comptable polyvalent \(h/f\)](#)
- > [Vendeur caveau \(h/f\)](#)
- > [Chef de cave polyvalent \(h/f\)](#)

Intervignes.com

VENDRE OU ACHETER SES VIGNES

- > [Complexe agro-touristique sur 8 ha](#)
- > [Mas provençal au c  ur d'un site exceptionnel](#)
- > [Domaine d'agr  ment et de production de 25 ha](#)

VinOkaz.com

ACHETER VENDRE DU MAT  RIEL D'OCCASION

- > [Cuve inox cylindrique horizontale 180 hl](#)
- > [Barriques 225 litres](#)
- > [Cuve de maturation inox 316l 400 litres](#)

